

PRELIMINAIRES :
LA DECOUVERTE D'UNE ŒUVRE
EN QUETE D'AUTEUR

En 1959, M. Richard découvrait au Monastère Saint-Jean-le-Théologien de Patmos le seul manuscrit existant d'un commentaire inédit sur les *Proverbes* dont l'auteur semblait bien être celui que l'on appelle Jean Bouche d'Or. Sur plus de 60 folios et malgré quelques mutilations, les *Proverbes* y sont interprétés de façon continue au début, moins régulièrement par la suite et généralement avec beaucoup de concision. Déjà en 1890, l'œuvre était signalée dans le catalogue de la bibliothèque par I. Sakkelion¹, mais aucun savant ne l'avait remarquée jusque-là. En 1973, M. Richard appelait encore de ses vœux « un collègue qui veuille bien s'associer à [lui] pour préparer [son] édition² » : trente ans après, c'est son projet que nous poursuivons ici³.

L'importance de la découverte peut se mesurer à l'aune de ces mots : « Pour les *Proverbes* ne nous est pas parvenu un seul commentaire entier d'époque patristique ». C'est ce qu'écrivait il y a tout juste un siècle M. Faulhaber⁴. S'il s'en faut de peu que le *Commentaire* soit transmis en entier dans le manuscrit de Patmos, sa valeur, elle, n'en est pas diminuée.

A. LES OBJECTIONS CONTRE L'AUTHENTICITE

Les objections que l'on peut et doit formuler sur son authenticité ne sauraient non plus l'amoindrir, au contraire. L'œuvre serait plus précieuse encore si elle pouvait être attribuée à l'un de ces Pères antiochiens dont seuls de rares écrits ont survécu, plutôt qu'à celui qui en a laissé plus qu'aucun autre auteur de l'Antiquité, saint Augustin excepté.

¹ Πατριακή Βιβλιοθήκη, Athènes 1890, p. 84.

² M. RICHARD, « Le commentaire de Saint Jean Chrysostome sur les *Proverbes de Salomon* », dans *Συμπόσιον. Studies on St. John Chrysostom* (Ἀναλέκτα Βλαπτάδων 18), Thessalonique 1973, p. 103 (= *Opera Minora* II, n. 40).

³ Le texte a reçu depuis le numéro 4445 dans M. GEERARD, *Clavis patrum graecorum. Volumen II. Ab Athanasio ad Chrysostomum*, Turnhout 1974.

⁴ « Hohelied, Proverbien und Prediger Katenen », *Theologische Studien der Leo-Gesellschaft* 4, Wien 1902, p. 74.

Trois objections majeures peuvent être envisagées :

1°/ L'extrême pauvreté de la tradition manuscrite contraste avec la faveur dont jouit habituellement le patriarche de Constantinople : on peut compter par milliers les *codices chrysostomici* et par centaines les témoins dont bénéficient à elles seules certaines œuvres comme les *Homélies sur Matthieu*.

2°/ Le style non poli et excessivement concis que présente le commentaire diffère passablement de celui des grandes homélies de l'orateur sacré.

3°/ Le vrai Chrysostome doit être confronté au « Pseudo-Chrysostome », nom aux multiples identités⁵ et aux œuvres considérables : S. Voicu en compte plus de mille⁶ contre à peine 200 authentifiées⁷. Le *Commentaire sur les Proverbes* a statistiquement une chance sur cinq d'être authentique⁸.

B. LES PREMIERS ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION

TEMOIGNAGES EXTERNES

L'authentification se révèle d'autant plus délicate que les témoignages historiques sont plus que réduits. Au Xe siècle, l'auteur de la *Souda* ne cite pas le texte parmi les œuvres de Jean Chrysostome, mais celui-ci y est dit avoir « commenté toute l'Écriture juive et chrétienne, comme aucun autre⁹ ».

Les seuls vrais témoignages sont paléographiques. Le texte du manuscrit de Patmos, mutilé, est dépourvu de titre; néanmoins, le texte qui suit¹⁰ est intitulé : Τοῦ αὐτοῦ Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου ἐρμηνεία εἰς τὸν Ἐκκλησιαστήν (« Du même Jean Chrysostome, *Commentaire sur l'Ecclésiaste* »).

⁵ S. VOICU, « Une nomenclature pour les anonymes du corpus pseudo-chrysostomien », *Byzantion* 51 (1981), p. 299-304, distingue 21 « Pseudo-Chrysostome » différents.

⁶ *Ibid.*, p. 297. S. VOICU fonde son estimation en additionnant entre autres les 581 titres de J. A. DE ALDAMA, *Repertorium Pseudochrysostomicum*, Paris 1965, les numéros 4840-5079 et 5140-5190 de la *Clavis patrum graecorum* et les *Appendices des Codices chrysostomici graeci* I-III (73 + 30 + 50 pièces). Voir aussi ses articles « Le corpus pseudo-chrysostomien. Questions préliminaires et état des recherches », *Studia Patristica* XVII (1982), p. 1198-1205 et « Iohannes Chrysostomus II (Pseudo-Chrysostomica) », *Reallexikon für Antike und Christentum* 18 (1998), col. 503-515.

⁷ Très exactement 191 (n° 4305 à 4495 de la *Clavis patrum graecorum*).

⁸ Les *Fragmenta in Proverbia Salomonis*, quant à eux, sont en grande partie inauthentiques : A. MAI les a édités en 1847 dans *Nova patrum bibliotheca* IV,3, p. 155-201 (reproduits en PG 64, 659-740) d'après une source indirecte (voir *infra*, p. 24). Ils ont reçu le n° 483 dans le *Repertorium pseudo-chrysostomicum*.

⁹ Ἀπασαν γὰρ Ἰουδαϊκὴν γραφὴν καὶ Χριστιανικὴν ὑπερμνημάτισεν ὡς ἄλλος οὐδεὶς : A. ADLER, *Suidæ lexicon. Pars II*, Leipzig 1931, p. 647, n° 463, l. 29-30 (= PG 64,113).

¹⁰ Voir *infra*, p. 128-133.

Ce témoignage vient en corroborer un autre, celui des chaînes. Nombre de ces anthologies de commentaires patristiques, dont les premières peuvent remonter jusqu'au Ve siècle, portent le nom de Jean Chrysostome de façon régulière, devant des fragments plus ou moins littéraires du *Commentaire* ou devant des passages d'autres exégètes¹¹. Les erreurs d'attribution, habituelles dans les chaînes, sont peu significatives; ce qui compte, c'est la présence du nom de Chrysostome, parfois accompagné de son titre d'archevêque de Constantinople.

Ces éléments sont capitaux : au moment où l'enquête débute, ils constituent des indices capables de lui donner une première direction et justifient que la piste chrysostomienne soit d'abord privilégiée.

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

La vie de Jean Chrysostome fournit peu de points d'accroche. D'après ses derniers biographes¹², Jean serait né à Antioche dans la province de Syrie vers 349. Son père, Secundos, était sans doute haut-fonctionnaire auprès du Commandant militaire *per Orientem*; il mourut peu après la naissance de Jean, qui ne connut dans sa jeunesse aucune figure paternelle réelle correspondant à celle de Salomon dans les Proverbes. Sa mère, Anthousa, une jeune chrétienne, resta veuve le reste de sa vie; elle eut un rôle décisif dans son éducation et a bien pu inspirer pour Pr 1,8 l'éloge de la mère comme éducatrice spirituelle. Jean reçut un enseignement traditionnel, fondé sur la culture grecque classique (et donc païenne), aussi bien chez le grammatiste (de 10 à 14 ou 15 ans) que chez le professeur de rhétorique (jusqu'à 18 ans), qui fut peut-être Libanios (314-393). Ainsi formé, son style a toujours été loué pour son atticisme; il avait pour principaux modèles Démosthène et Platon¹³. La référence explicite à Hésiode (Pr 15,17) et à Socrate (Pr 9,12) seraient dès lors plus que naturelles¹⁴. Une fois baptisé, il fréquente Diodore, futur évêque de Tarse, qui lui inculqua une méthode plutôt littérale, typiquement antiochienne

¹¹ Cf. *infra*, p. 17-21.

¹² R. BRÄNDLE, *Johannes Chrysostomus. Bischof, Reformator, Märtyrer*, Stuttgart 1999, p. 13 et J. N. D. KELLY, *Golden Mouth. The Story of John Chrysostom, Ascetic, Preacher, Bishop*, Londres 1995. La biographie classique est celle de C. BAUR, *Der heilige Johannes Chrysostomos und seine Zeit, I. Antiochen, II. Konstantinopel*, München 1929-1930 (édition anglaise : *Saint John Chrysostom and His Time*, London-Glasgow-Westminster 1959-1960). Voir aussi R. E. CARTER, « The Chronology of Saint John Chrysostom's Early Life », *Traditio* 18 (1962) 357-364.

¹³ Voir C. FABRICIUS, *Zu den Jugendschriften des Johannes Chrysostomos. Untersuchungen zum Klassizismus des vierten Jahrhunderts*, Lund 1962, p. 143-149.

¹⁴ Sur la culture païenne en général à Antioche, voir A. J. FESTUGIERE, *Antioche païenne et chrétienne*, Paris 1959.

d'interprétation des Ecritures. Devenu proche de Mélèce, l'évêque d'Antioche, il est sans doute nommé lecteur en 371, puis il se retire dans les montagnes environnantes pendant quatre ans avec un vieux moine syrien pour maître. Il passe ensuite deux ans seul dans une grotte avec la lecture et la mémorisation des Ecritures pour principale occupation¹⁵; c'est à ce moment qu'il a dû se familiariser intimement avec les *Proverbes*, généralement lus pour la formation ascétique¹⁶.

Sa santé défaillante l'oblige à revenir à Antioche, où il est fait diacre par Mélèce en 381, puis prêtre par Flavien, successeur de Mélèce, en 386. Pendant douze ans, son activité littéraire est incessante; il compose notamment les sermons, puis les homélies *Sur la Genèse*, les *Explications des Psaumes*, les *Homélies sur Matthieu*, celles sur Jean et de nombreuses autres sur la plupart du corpus paulinien; les homélies *Sur l'incompréhensibilité de Dieu*, celles *Contre les Juifs*, celles *Sur les Statues* (lors d'un épisode dramatique qui aurait pu illustrer la « menace du roi » en Pr 19,12), celles *Sur Lazare et le mauvais riche* et le dialogue *Sur le sacerdoce* sont aussi de cette époque, ainsi que peut-être le *Commentaire sur Job*. Il s'était visiblement proposé de commenter la plus grande partie des Ecritures et avait déjà rempli une grande partie de ce programme, qui peut avoir inclu les *Proverbes*, quand il est emmené à Constantinople pour en devenir le patriarche au début de 398. Là, il poursuit sa prédication, notamment sur le reste des épîtres pauliniennes (Ph, Col, 1 et 2 Th, He) et les *Actes des apôtres*. Plus soucieux de l'Evangile que de complaisance vis-à-vis des mœurs de la ville impériale et de la cour, il s'attire notamment l'inimitié de l'impératrice Eudoxie et celle de Théophile, patriarche d'Alexandrie. Ce dernier réunit contre lui en 403 le Synode du Chêne, qui le condamne; Jean Ier de Constantinople est déposé par l'empereur Arcadius et rappelé presque immédiatement, avant d'être à nouveau et définitivement exilé au début de 404, à Cucuse, en Arménie. Il meurt sur la route d'un exil plus lointain encore, à Comane, dans la province du Pont, le 14 septembre 407.

¹⁵ Ἐκμανθάνων τὰς τοῦ Χριστοῦ διαθήκας πρὸς ἐξοστρακισμὸν τῆς ἀγνοίας, dit PALLADIUS, *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome* V,24-25, éd. A.-M. MALINGREY et P. LECLERCQ, SC 341, Paris 1988, p. 110.

¹⁶ Voir à ce propos l'article d'A. LOUTH, « The Book of *Proverbs* in the Byzantine Office », dans *Lecture cristiane dei Libri Sapienziali*, Roma 1992, p. 212 : « Les *Proverbes* sont lus en tant qu'ils enseignent la πρακτική, l'étape fondamentale et première de la vie monastique et à laquelle le début du Carême est censé tous nous rappeler chaque année. » Au Xe s. à Constantinople, comme aujourd'hui et sans doute avant, les *Proverbes* étaient en effet lus pendant le Carême. Cf. J. MATEOS, *Le Typicon de la grande Eglise*, t. II (*Orientalia Christiana Analecta* 166), Rome 1963, p. 13-63. Voir aussi B. DEGORSKI, « I libri sapienziali nella letteratura monastica delle origini (secc. IV-V) », dans *Lecture cristiane dei Libri Sapienziali*, p. 65-86.

INDICES INTERNES DE DATATION

L'auteur se montre généralement avare d'indications sur sa vie ou sur le contexte historique. La difficulté s'accroît d'autant quand on constate que les détails susceptibles d'être datés semblent inexistant dans le *Commentaire sur les Proverbes*.

Aucun événement historique ne se laisse déceler. En Pr 4,22-23, le tableau d'une ville sur la défensive, comme ce fut le cas d'Antioche menacée par les Huns à partir de 395¹⁷, n'est selon toute vraisemblance qu'un *topos* littéraire dont le propos est moral. L'évocation d'un séisme en Pr 30,21 ne rappelle pas au commentateur celui de 365 ni celui de 396, touchant tous deux Antioche et Constantinople¹⁸. De même, le « spectacle » de l'empereur en pleine harangue qui résonne comme une expérience vécue en Pr 30,31 a pu avoir lieu aussi bien à Antioche qu'à Constantinople. De façon générale, aucun élément ne fait particulièrement référence à Constantinople; le conseil donné à un roi en Pr 16,12 est purement rhétorique et, isolé, ne peut constituer une allusion à l'empereur Arcadius.

Aucun indice théologique ou littéraire ne permet de supputer la moindre date. En Pr 2,5, l'expression προγονικῆς ἀμαρτίας, si elle est de Chrysostome, pourrait être la première attestation du péché que les Latins appelleront « originel » si elle n'avait en réalité le sens plus banal de « faute paternelle »; malgré la trace de questions frémissantes, elle ne peut être rattachée aux débats contre le pélagianisme du début du Ve siècle. Par rapport à la controverse arienne¹⁹ autour de Pr 8,22 (« Le Seigneur me créa, commencement de ses œuvres »), le *Commentaire* adopte une position résolument décalée, puisqu'il nie l'identification de la Sagesse au Christ : il est possible de voir dans la légèreté avec laquelle le problème est réglé l'indice que la polémique était encore présente dans les esprits et que les ariens étaient toujours présents, mais que, comme c'est le cas après 381, elle avait perdu de son importance; toutefois, il n'y a rien de probant. De même, l'allusion aux manichéens en Pr 6,22 n'implique pas qu'ils aient disparu de l'empire romain (les empereurs Justin et Justinien édictent encore en 527 une loi les punissant de mort), mais que leur doctrine sur l'origine du mal ait déjà été réfutée chez les Grecs, ce qui est le cas

¹⁷ Voir J. N. D. KELLY, *op. cit.*, p. 88.

¹⁸ Voir G. DOWNEY, « Earthquakes at Constantinople and vicinity, A. D. 342-1454 », *Speculum* 30 (1955), p. 597.

¹⁹ Voir M. SIMONEITI, « Sull'interpretazione patristica di Proverbi 8,22 », *Studi sull'Arianesimo (Verba Seniorum 5)*, Rome 1965, p. 9-87; M. SPANNEUT, « Exégèse et théologie trinitaire, Pr 8,22 chez les Cappadociens », *Irénikon* 43 (1970), p. 362-379; A. MEREDITH, « Pr 8,22 chez Origène, Athanase, Basile et Grégoire de Nysse », *Politique et théologie chez Athanase d'Alexandrie. Actes du colloque de Chantilly, septembre 1973* (Théologie historique 27), éd. C. KANNENGIESSER, Paris 1974, p. 349-357.

dès le IV^e s.²⁰. Enfin, le *Commentaire* ne laisse pas deviner d'influence décisive de l'homélie *Sur le commencement des Proverbes*²¹ que Basile prononça à Césarée en 364²².

Ces éléments pourraient au mieux servir d'arguments *a silentio* dans une tentative de datation. M. Richard, qui se disait « très tenté de croire que le commentaire sur les *Proverbes* est authentique », allait jusqu'à avancer, au vu de l'aspect décousu de l'œuvre sur la fin : « L'*Opus imperfectum* de saint Jean Chrysostome sur les *Proverbes* est une de ses œuvres de jeunesse²³. » Si l'auteur parle en effet des vieillards à la troisième personne du pluriel (πολλοί) en Pr 3,22a, il ne devait pas non plus être tout jeune pour s'adresser au lecteur comme Salomon à son fils, ni pour s'autoriser à parler de la jeunesse de façon distante, comme en Pr 1,4² et 2,17³. Décisif, à cet égard, est le souci pastoral qui traverse l'œuvre entière et qui empêche une datation antérieure au sacerdoce (386). À l'inverse, on imagine mal le patriarche de la capitale impériale prendre le temps de paraphraser patiemment un livre traditionnellement lu pour l'instruction morale des commençants. Ces arguments de simple vraisemblance pourraient permettre d'avancer l'hypothèse d'une rédaction à Antioche, entre 386, date de son ordination, et 396, en tout cas avant son départ pour Constantinople en 398, lorsque, la quarantaine florissante, il a passé l'âge de la *juventus*²⁴. La même vraisemblance invite pourtant à la prudence, puisque la production antiochienne de Chrysostome, même répartie sur douze ans, est déjà titanesque !

²⁰ Parmi les réfutations générales, citons pour le début du siècle le *Πρὸς τὰς Μανιχαίου δόξας* d'Alexandre de Lycopolis, les *Acta Archelai* utilisés par Cyrille de Jérusalem dans sa VI^e catéchèse (pour le carême de 348), le *Liber adversus Manichæos* de Sérapion, nommé évêque de Thmuis en 339, puis les quatre traités *Contre les manichéens* de Titus de Bostra (mort en 371), le chapitre 66 du *Panarion* d'Epiphane (daté de 374-377) et les 18 chapitres *Contre les manichéens* de Didyme l'Aveugle : cf. J. RIES, *Les études manichéennes, des controverses de la Réforme aux découvertes du XX^e siècle* (Collection Cerfaux-Lefort 1), Louvain-la-Neuve 1988, p. 21-26. Sur l'origine du mal, voir par ex. Basile de Césarée dans l'homélie *Quod Deus non est auctor malorum* (PG 31,329-353) ou Grégoire de Nysse dans le traité *De infantibus premature abreptis* (GNO III,2, p. 65-87); voir aussi la traité de CHRYSOSTOME *Quod nemo læditur nisi a seipso* (édité sous le titre *Lettre d'exil à Olympias et à tous les fidèles* par A.-M. MALINGREY, SC 103, Paris 1964); les trois textes, introduits par M.-H. CONGOURDEAU, ont paru en traduction dans *Dieu et le mal*, PDF 69, Paris 1997.

²¹ PG 31,385-424.

²² Sur la date, voir J. BERNARDI, *La prédication des Pères cappadociens. Le prédicateur et son auditoire*, Montpellier 1968, p. 56; voir par ailleurs M. GIRARDI, « Basilio di Cesarea esegeta dei Proverbi », *Vetera Christianorum* 28 (1991), p. 25-60, et *infra*, p. 99-100.

²³ « Le commentaire de Saint Jean Chrysostome... », p. 102.

²⁴ M.-L. GUILLAUMIN, « Bible et liturgie dans la prédication de Jean Chrysostome », dans CH. KANNENGIESSER, *Jean Chrysostome et Augustin. Actes du Colloque de Chantilly, 24 septembre 1974*, Paris 1975, p. 161-172, reprend p. 171-172 l'avis de J.-M. LEROUX selon lequel « Jean a dû, vers 390-392, prendre la responsabilité d'un enseignement catéchétique de niveau supérieur, tandis que Flavien le déchargeait du ministère habituel de la prédication évangélique. »

C. UNE ENQUETE PAR ETAPES

La paternité de Jean Bouche d'Or est donc possible, mais le plus gros des preuves reste à fournir. L'enquête d'authentification doit être menée simultanément et de deux façons, l'une positive, l'autre négative : d'un côté, par la conformité du texte avec les œuvres avérées de Chrysostome, de l'autre, par la réponse aux objections. Chacun des chapitres de cette introduction entend apporter une pierre à l'édifice :

I. Le premier, sur la transmission du *Commentaire*, est susceptible de répondre en partie à la première objection concernant la pauvreté de la tradition manuscrite.

II. Le second caractérise le texte biblique cité en le rapprochant de Jean Chrysostome.

III. Le troisième esquisse les traits littéraires de l'œuvre, en éprouvant par là-même la conformité formelle avec l'œuvre de l'Antiochien et en abordant les objections sur le style et sur le danger d'inauthenticité.

IV. Le quatrième complète ces résultats par l'examen de la méthode exégétique et des thèmes les plus significatifs.

V. Le cinquième, enfin, fait une comparaison avec des œuvres non chrysostomiennes et tire les conclusions qui s'imposent.

À cette enquête quasi-génétique, le *Commentaire* offre 235 pages, plutôt éloquentes, en guise de pièces à conviction²⁵, et celles-ci risquent de ne pas démeriter de leur auteur. Un proverbe (Pr 15,20) ne dit-il pas : « Le fils sage réjouit son père » ?

²⁵ On trouvera notamment dans les notes du texte les nombreux parallèles qu'offre, et cela de façon prioritaire par rapport à d'autres corpus, l'œuvre immense de CHRYSOSTOME. Nous citons celle-ci soit dans l'édition de la Patrologie (PG), soit, le cas échéant, dans celles des Sources chrétiennes (SC). Nous avons interprété en français les titres latins des œuvres, à l'exception des textes pseudo-chrysostomiens; la traduction des textes proposée, sauf mention contraire, est la nôtre. De même pour la Bible, nous avons régulièrement utilisé la traduction de la Bible de Jérusalem, que nous avons modifiée ici ou là selon le contexte.